

LES FINANCES DE LA COMMUNE S'AMELIORENT MAIS LA VIGILANCE RESTE D'ACTUALITE

Une maîtrise des dépenses de fonctionnement : -7%

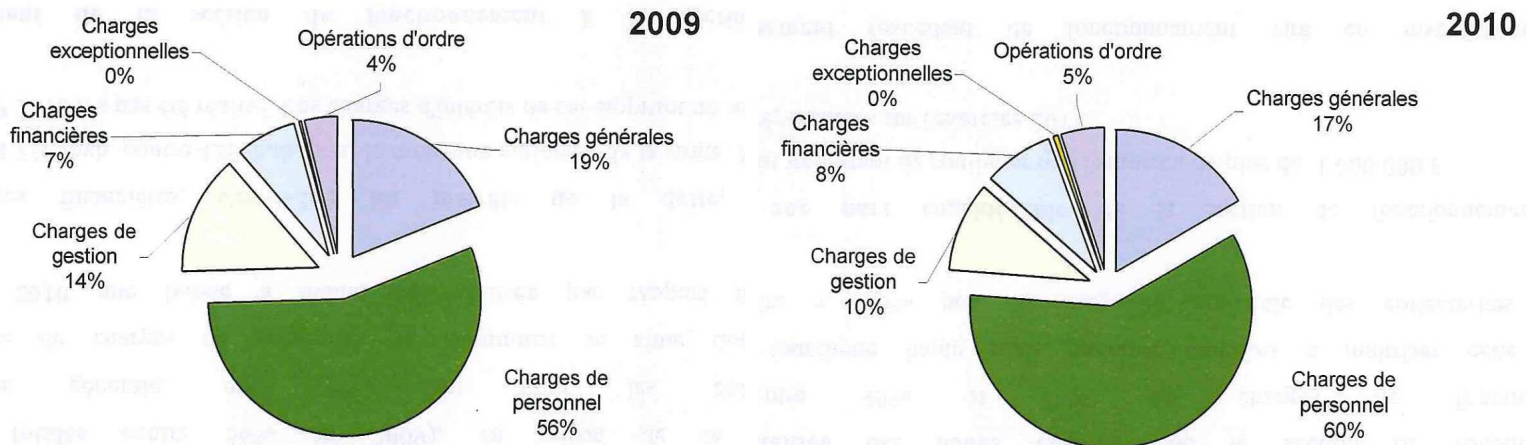
	réalisé 2009	réalisé 2010	variation 2010/2009
Charges générales	1 123 863	935 165	-17%
Charges de personnel	3 320 891	3 317 066	0%
Charges de gestion	850 797	558 158	-34%
Charges financières	434 401	457 596	5%
Charges exceptionnelles	14 233	26 699	88%
Opérations d'ordre	232 550	282 309	21%
TOTAL	5 976 734 €	5 576 993 €	-7%

- 17% sur les charges générales
(consommation d'énergie, consommables, prestations de services...)

- 34% sur les charges de gestion

Maîtrise des Charges de personnel

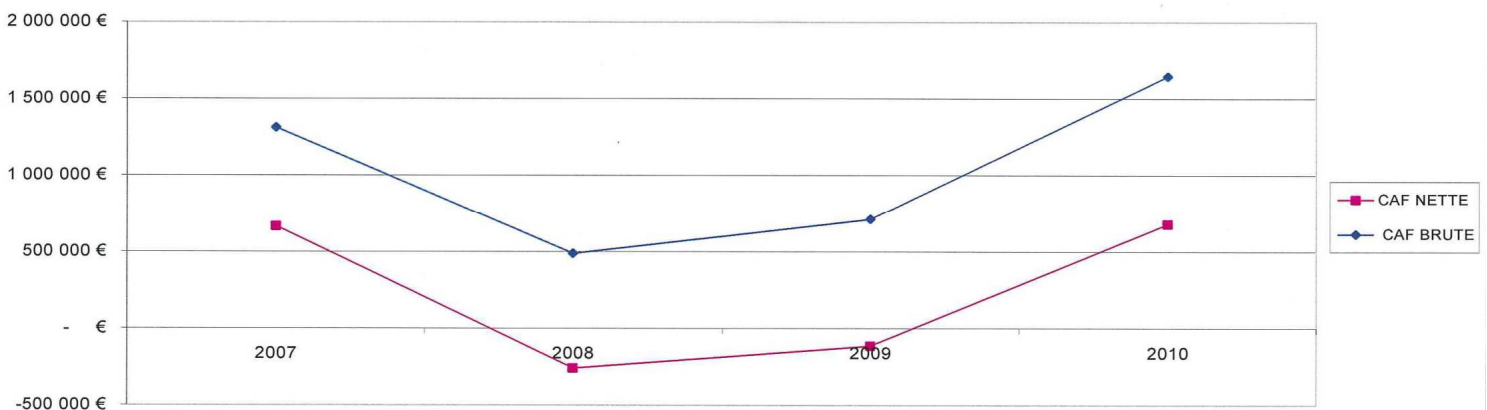
Evolution de la répartition des charges



Conséquences. Un accroissement de la capacité d'autofinancement de la commune

Avec :

- Une capacité d'autofinancement ou d'épargne brute de 1 647 529 €.
- Une capacité d'autofinancement nette (après déduction du remboursement en capital de la dette) de 680 115 €.



D'une capacité d'autofinancement (CAF) négative au cours de l'arrivée de l'actuelle équipe municipale, nous avons pu redresser la situation et aboutir à une CAF positive malgré le poids du remboursement de la dette. Ceci n'a été possible que par une gestion drastique des dépenses de fonctionnement

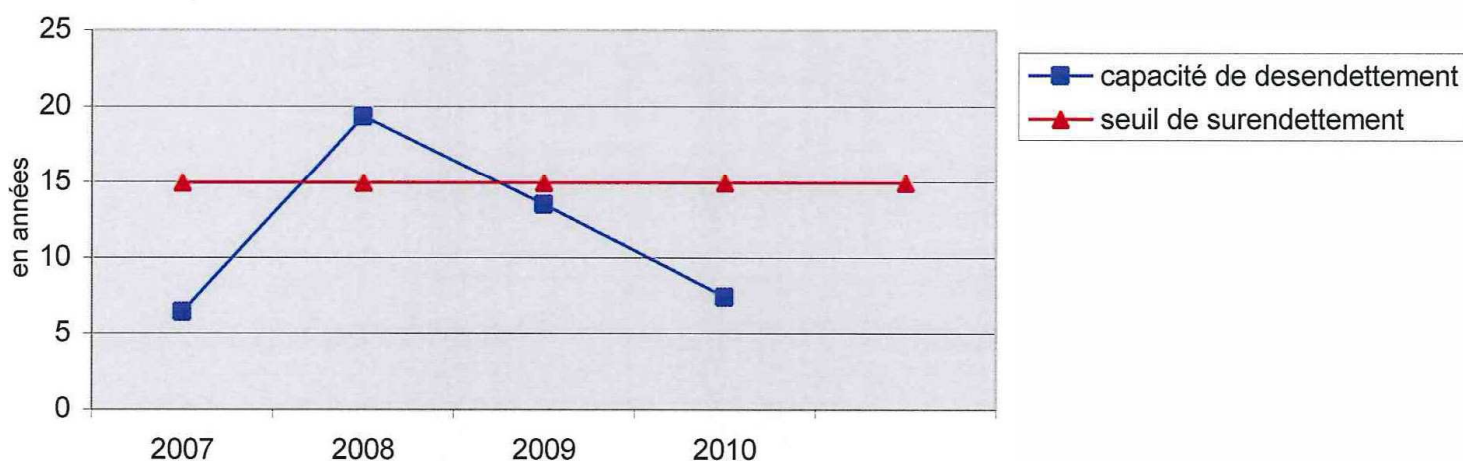
L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Celui-ci reste très important et s'est aggravé du fait de l'obligation d'un emprunt de 3 555 000 euros pour la réalisation du groupe scolaire et de la cantine centrale (équipements indispensables). L'encours de la dette est de 12 255 069 euros au 31/12/2010. Toutefois **la capacité de désendettement (*) de la commune est ramenée à 7 ans alors qu'en 2008 elle était de 19 ans.**

Nous avons espoir à la fin du mandat de revenir au niveau de 2007 (6 ans)

Evolution de la capacité de désendettement de la commune

	2007	2008	2009	2010
Encours de la dette au 31/12 (a)	8 514 525 €	9 497 412 €	9 672 484 €	12 255 069 €
CAF brute ou épargne brute (b)	1 314 557 €	489 756 €	713 131 €	1 647 529 €
Capacité de désendettement en années (a/b)	6	19	14	7



(*)Le niveau d'endettement de la commune se mesure à partir d'un ratio, appelé capacité de désendettement. Elle indique en combien d'année la commune pourrait rembourser la totalité de sa dette en supposant qu'elle y consacre la totalité de son autofinancement, sans réaliser de nouvel emprunt. Il est conseillé de rester en dessous du seuil de 10 ans. Au-delà de 15 ans, la collectivité est surendettée.

LA FISCALITE

Pas d'augmentation en 2008 et 2009 et TF PNB a été de plus ramenée à 60% (au lieu de 79,80%).

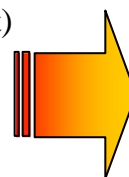
En 2010, une augmentation de 5% a été opérée.

IMPOTS LOCAUX	TH	TFPB	TFPNB
RAPPEL TAUX 2010	13.08 %	17.19 %	63 %

En 2011 pas d'augmentation des taux de la commune.

La seule augmentation résultera de la réévaluation des bases locatives soit 2 % (décision de l'Etat)

Une étude récente sur la pression fiscale dans les communes de 2008 à 2010, publiée dans Midi Libre montre que BELLEGARDE a le taux de fiscalité le plus faible après le GRAU-DU-ROI, sur un panel de 10 communes.



Pour 2011.

-Poursuite des efforts afin de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de maintenir une capacité d'autofinancement nette positive.

-Maîtrise et maintien de l'évolution de la dette à un niveau tolérable.

- Pas d'augmentation de la pression fiscale au niveau de la commune malgré l'incertitude de la taxe professionnelle qui ne sera sans doute pas compensée intégralement, y compris pour le prix de l'eau et de l'assainissement.

- Une augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est possible en raison de l'accroissement constant des coûts de traitement (environ 5 % /an) mais nous n'avons pas d'information précise à ce sujet puisque cette compétence est transférée à la Communauté de Communes qui n'a pas encore fixé le taux 2011.

LES BUDGET ANNEXES

• Budget de l'eau :

Avec un prix raisonnable de l'eau potable sans augmentation en 2011 et une gestion maîtrisée des dépenses: le budget s'équilibre à 873 731 € en Fonctionnement et 455 502 € en Investissement. Cette année verra la finalisation du schéma général d'eau potable.

• Budget assainissement

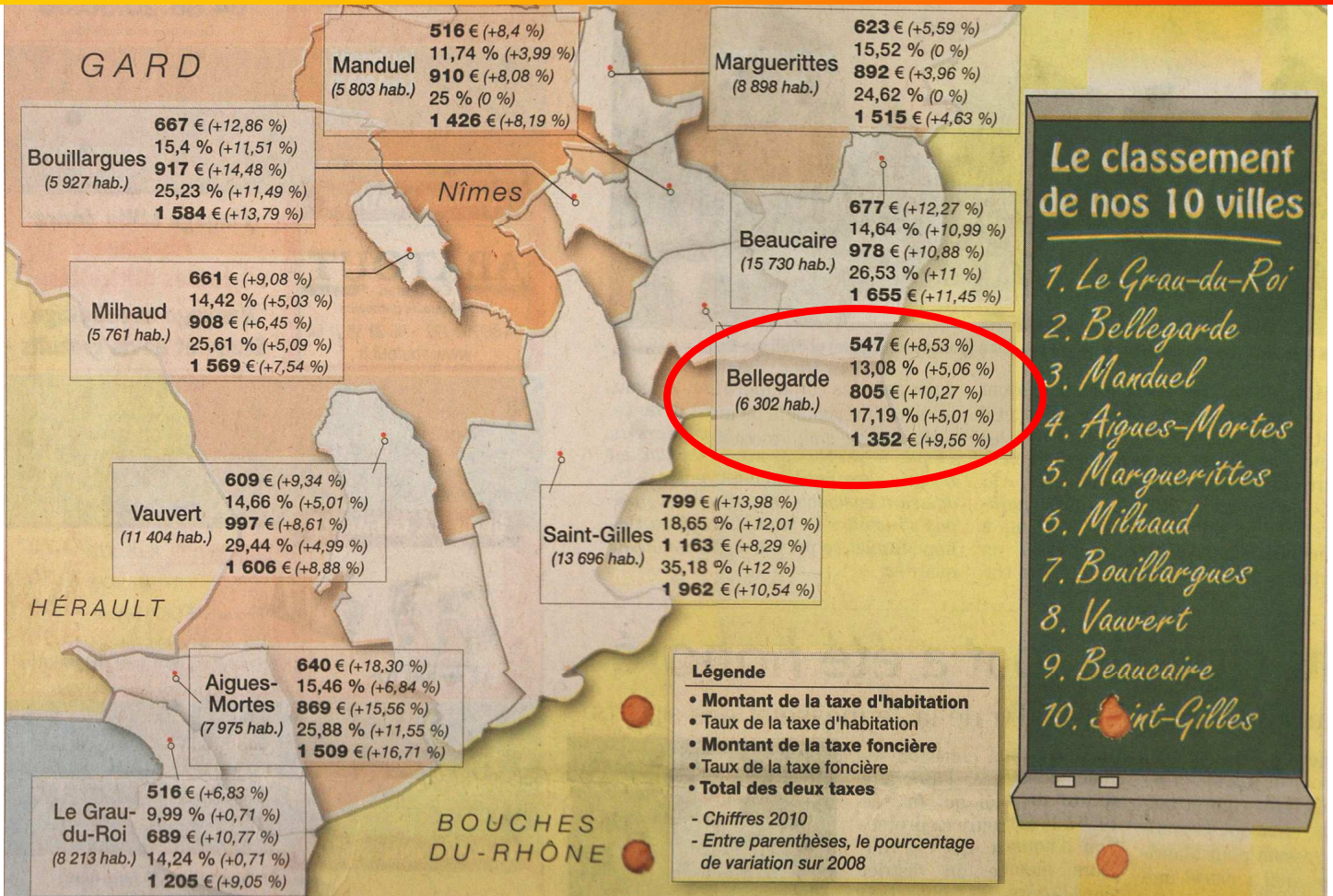
Aucune augmentation de la Part assainissement en 2011. Le budget s'équilibre à 371 630€ en Fonctionnement et à 557 557€ en Investissement. Le schéma général d'assainissement se finalisera cette année et avec le produit de la subvention des réseaux d'assainissement principaux du village reçue du Conseil Général et de L'Agence de l'eau, une capacité d'investissement pour de nouveaux travaux sera disponible à une hauteur de 500 000€.

• Budget des fêtes et des cultures.

La gestion rigoureuse mise en place a permis de maintenir des fêtes de qualité avec des dépenses moindres. Pour 2011, le budget s'équilibre en Fonctionnement à 239 356€. La participation du budget général à ce budget annexe reste identique à celle de 2010 soit 167 000€.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

- Un soutien maintenu et renforcé pour 2011 de : 115 550€



Le Grau-du-Roi, Bellegarde et Manduel sur le podium fiscal

Étienne Mourrut, maire depuis 1983, est heureux d'être premier de la classe. Mais chanceux aussi: « J'ai la chance d'être maire d'une ville touristique, dit-il. Nous avons 8 000 habitants permanents et 19 000 résidences secondaires. Notre dotation d'État, la DGF, correspond à celle d'une ville de 26 000 habitants. » Et la ville sait garder un peu d'argent de l'affluence touristique: elle a favorisé l'implantation d'un casino, gère en direct son camping, tire aussi des recettes de son patrimoine, garde en régie municipale quelques services rentables (parkings, etc). Son maire se veut « très rigoureux sur les coûts de fonctionnement ». Il annonce qu'il ne touchera pas aux taux d'imposition locaux en 2011.

Notons, pour le palmarès, que Manduel et Bellegarde rivalisent avec Le Grau-du-Roi sur la taxe d'habitation. Mais elles se font distancer sur la taxe foncière.



■ L'attrait de la mer enrichit caisses municipales.

Casse-tête

Pourquoi la taxe d'habitation payée à Manduel se révèle-elle identique à celle payée par un Graulien, alors que le taux d'imposition y est supérieur? Simplement parce que les abattements qu'elle ont conservés (général, personnes à charge...) sont calculés sur la valeur locative moyenne dans chaque ville. Et celle de Manduel (3 437 €) est supérieure à celle du Grau (2 239 €). L'abattement est donc plus important.

Pour le handicap

Deux communes ont une politique fiscale favorable aux handicapés.

Bellegarde (depuis 2009)

et Le Grau-du-Roi (en 2010), appliquent un abattement de 10%. Juan Martinez, maire de Bellegarde, explique: « Sensibilisé par ma profession d'infirmier, j'ai voulu mettre en place l'abattement dès mon arrivée. » La mairie a aussi donné le terrain de la future maison d'accueil spécialisé.

UN POINT SUR LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2010

COMMUNE		Montant budget 2010
Restes à réaliser 2009 - réalisations 2010		
X GROUPE SCOLAIRE	4 000 000 €	FAIT
X CUISINE CENTRALE AVEC RESTAURANT SCOLAIRE	2 000 000 €	FAIT
X ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE D'ARLES	330 000 €	FAIT
X EXTENSION DU REPECTOIRE DE L'ECOLE MATERNELLE	88 000 €	FAIT
X AMENAGEMENT SALLE DES JEUNES	20 000 €	FAIT animateur recruté depuis 01/04/2011
Nouveaux investissements		
X PROGRAMME DE VOIRIE 2010	150 000 €	FAIT
X ETUDE - POLLUTION DIFFUSE - PROTECTION DES CAPTAGES (financement jusqu'à 70%)	50 000 €	En cours
X PLAN DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	50 000 €	En cours
X MATERIEL DIVERS POUR LES SERVICES dont lames pour véhicule (déneigement), armement pour police etc.	50 000 €	En cours
X CHAUFFAGE FOYER DES CIGALES	30 000 €	FAIT
X REFECTION VOIRIE RD3 - étude préalable	15 000 €	En cours
X GIRATOIRE DE LA CAVE - ESPACES VERTS	14 000 €	En cours
X RESEAU DE RADIOCOMMUNICATION	8 500 €	FAIT
X TRIBUNES HALLE DES SPORTS	7 300 €	FAIT
EAU ET ASSAINISSEMENT		Montant budget 2010
X REFECTION DES RESEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT - RUE DE NIMES (financement à 30%)	700 000 €	FAIT
X SCHEMAS DIRECTEURS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT (financement à 60%)	260 000 €	FAIT
X REFECTION RESEAU D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT - QUARTIER RUE DAUDET	200 000 €	FAIT
X ACHAT D'UNE MINIPELLE	40 000 €	FAIT

Ce tableau reprend les informations du bulletin échanges N°8 de 2010.

D'autres investissements non mentionnés dans ce tableau ont été également réalisés, tels que:

L'aménagement du Point Infos, la voirie en centre ville, l'aménagement pour la circulation sur la place B.Bonnet, les travaux de débroussaillage et de mise en sécurité du Mont Michel.

PROJETS - PERSPECTIVES 2011

- RD3 traversée du village(*) 1 500 000€
- Vestiaire des services techniques 60 000€
- Remplacements de véhicules (utilitaire, bus, tracto pelle) 195 000€ (les véhicules de plus de 10 ans revenant très chers en coûts d'entretien et de réparation)
- Bornes à eau 30 000€ (subventions 80%)
- Programme voirie 100 000€
- Démolition d'immeubles 90 000€
- Giratoire, Parking et Cave 30 000€
- Acquisitions foncières 130 000€

D'autres investissements moins importants que nous ne citons pas ici, sont prévus.

(*) Pour la RD3, de la fontaine des Vignerons jusqu'au rond point du Taureau, tous les réseaux enterrés ont été refaits en 2010. L'étude en cours porte sur la réfection de surface avec amélioration de la circulation des usagers: piétons, cyclistes, véhicules et accessibilité pour les personnes handicapées.